Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260212-20260212_06-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 12 FÉVRIER 2026 **N° 20260212_06**

OBJET • Sollicitation de subventions pour le remplacement de l'E-bus France Services par l'achat d'une caravane

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 37
Pouvoirs • 10
Votants • 47

Par convocation en date du 5 février 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 12 février 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BAQUÉ Maguy, BANIEL Pierre, BELLEC Olivier, BIGOT Marc, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAPITAINE Monique, CARDUNER Didier, CARON Fabien, COCHENNEC Claude, COTTEN Michel, DAUTEL Christian, DERVOUT Dominique, ÉCHIVARD Alain, ÉPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, FRANÇOIS Brigitte, GOURLAOUEN Yveline, GUILLOU Valérie, HÉMON Patrick-Marie, JAMET Marie-Thérèse, KERHERVÉ Julien, LE BRAS Antony, LE BRETON Marie-Pierre, LE CORRE Thierry, LE GAILLARD Quentin, LE GUERN Annie, LE NEVÉ Evelyne, LOUSSOUARN Michel, MALLÉJACQ Éric, MAO Denis, MARREC Sonia, MARTIN Annick, MARTIN Gérard, PAGNARD Guy, RANNOU Jacques, RENAULT Nathalie, VOISIN Valérie.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • BACCON Alain (pouvoir à Y. GOURLAOUEN), SELLIN Yannick (pouvoir à D. CARDUNER), FICHOU André (pouvoir à M-H. EPARVIER), LE MOAL Karen (pouvoir à J. RANNOU), DUPUY Julie (pouvoir à N. RENAULT), BESOMBES François (pouvoir à T. LE CORRE), LE BON Thomas (pouvoir à A. LE BRAS), DOUX-BETHUIS Sonia (pouvoir à O. BELLEC), LE BLOAS Jean-Yves (pouvoir donné à M-P. LE BRETON), LE BARON René (pouvoir à A. LE GUERN).

ABSENTS • JANVIER Elisabeth.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Didier CARDUNER

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260212-20260212_06-DE

Catherine ESVANT expose que depuis 2012, Concarneau Cornouaille Agglomération s'est engagée à démocratiser l'accès aux usages numériques, en proposant d'aller au plus proche des publics avec la création de l'e-bus, bus numérique aménagé.

Labellisé France services en janvier 2021, l'e-bus a été rénové et réaménagé pour répondre au cahier des charges France services. Il sillonne les 9 communes du territoire en proposant un accompagnement aux démarches administratives et des programmes de sensibilisation aux usages numériques.

L'e-bus France services a prouvé qu'il offrait un service de proximité, utile et efficace pour accompagner les habitants du territoire de l'agglomération aux usages numériques et aux démarches administratives. Avec 2 603 accompagnements recensés en 2025, l'activité poursuit sa progression annuelle, traduisant une réponse toujours plus adaptée aux attentes des habitants en matière de service de proximité.

Devant un véhicule vieillissant et énergivore, il est important de penser une solution durable tant dans son utilisation que dans l'entretien et l'accessibilité du futur équipement mobile.

Un cahier des charges a été lancé et la solution la plus pertinente a été le remplacement de l'e-bus par une caravane France services et son véhicule.

Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant	Taux
Achat et aménagement d'une caravane	100 000 €	État : DETR	80 000 €	50 %
Achat d'un véhicule pour tracter	60 000 €	Région – BVEB 23-25	32 000 €	20 %
		Autofinancement	48 000 €	30%
TOTAL	**160 000 €**	**TOTAL**	**160 000 €**	**100 %**

CCA sollicite la Région Bretagne et l'Etat dans le cadre des opérations d'investissement et d'équipement pour permettre de co-financer la future caravane France services et son véhicule.

Considérant les avis favorables du bureau communautaire du 3 février 2026 et de la commission cohésion sociale réunie le 27 janvier 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 47 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- **Approuve** le plan de financement prévisionnel présenté ci avant et autorise la sollicitation de subventions auprès de la Région et de l'État,
- **Autorise** le Président à signer tout document en relation avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 12 février 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 12/02/2026
Qualité : ~~PRESIDENT CCA~~